



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

1999-2000 Budget des dépenses

Partie III : Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

A handwritten signature in black ink, reading "Jean Chrétien".

Premier ministre

Table des matières

Section I : Message

A.	Message du président	1
B.	Déclaration de la direction.....	3

Section II : Vue d'ensemble de l'organisme

A.	Mandat, rôles et responsabilités	4
B.	Objectif.....	4
C.	Contexte de fonctionnement	4
D.	Plan de dépenses.....	6

Section III : Plans, priorités et stratégies

A.	Résumés des plans, priorités et stratégies clés.....	7
B.	Détails par programme et secteur d'activité	8
C.	Rapport de consolidation.....	11

Section IV : Renseignements supplémentaires

Tableau 1 :	Autorisations de dépenser – Résumé du ministre, Partie II du Budget des dépenses.....	12
Tableau 2 :	Équivalents temps plein (ÉTP) prévus	13
Tableau 3:	Articles courants de dépenses par programme	14
Tableau 4:	Recettes par secteur d'activité.....	15
Tableau 5:	Liste des lois et règlements	16

Section I : Messages

A. Message du président

La relation entre l'environnement et l'économie est un sujet aussi vaste que complexe : de nombreux problèmes sont d'envergure mondiale, et les solutions font appel à la coopération internationale. En effet, la recherche sur les plans stratégiques et scientifiques est souvent insuffisante et, lorsqu'elle existe, elle n'est pas concluante et même parfois contradictoire; les groupes de dépositaires d'enjeux, qui sont légion, ont généralement des points de vue et des intérêts conflictuels. La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) a été créée en 1988 pour relever un grand nombre de ces défis, et son objectif premier consiste à promouvoir le développement durable en fournissant aux décideurs et aux leaders d'opinions des renseignements fiables et des points de vue objectifs sur l'état du débat concernant des problèmes précis. Elle offre des tribunes neutres où les dépositaires d'enjeux peuvent se rencontrer, analyser des questions et déterminer des points d'entente et de désaccord, et, à partir de là, elle recommande des mesures concrètes.

L'exercice 1998-1999 a marqué un tournant important pour la TRNEE. Les travaux qu'elle a menés dans plusieurs programmes importants, dont l'échange de droits d'émissions des gaz à effet de serre, l'Initiative sur les villes viables et l'éco-efficacité, touchent à leur fin; en outre, on a défini et l'on mettra en place de nouveaux programmes qui misent sur les points forts et l'expérience de la TRNEE. En particulier, quatre thèmes prioritaires des programmes ont été retenus pour cette période de planification :

- le Programme du millénaire, qui définira les principaux défis et les possibilités qui s'offriront au Canada au cours de la période de 2001-2010 sur le plan du développement durable, et assurera la diffusion de ces aspects;
- la santé, l'environnement et l'économie;
- le développement de ressources non renouvelables dans l'Arctique canadien, et les effets de ce développement sur les communautés autochtones locales;
- un vaste éventail de recommandations au ministre des Finances pour le budget fédéral de l'an 2000.

Je suis heureux de soumettre ce Rapport sur les plans et les priorités de la TRNEE pour l'exercice 1999-2000, en mettant en relief les principaux résultats qui seront accomplis dans chacun de ces domaines au cours du prochain exercice. La TRNEE est de plus en plus reconnue par les décideurs et les médias comme une source d'information objective

sur l'environnement et l'économie, et nous sommes confiants qu'en mettant en œuvre ce plan, nous continuerons à contribuer de manière précieuse à une meilleure compréhension et une meilleure gestion des questions de développement durable.



Stuart L. Smith, M.D., président
Table ronde nationale sur
l'environnement et l'économie

B. Déclaration de la direction

Je soumetts, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 1999-2000 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement les mandat, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation contenus dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation sur laquelle s'appuie le document qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.



David McGuinty
Directeur général et premier dirigeant

February 24 1999

Date

Section II : Vue d'ensemble de l'organisme

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le mandat officiel de la TRNEE est tiré de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*. La mission déclarée de la Table ronde consiste à ...*jouer un rôle catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable.*

B. Objectif

Les travaux de la TRNEE ont pour principal dessein d'améliorer la qualité de l'élaboration des politiques environnementales et économiques en fournissant aux décideurs l'information nécessaire pour qu'ils puissent opérer des choix éclairés qui permettront d'assurer un avenir viable pour le Canada.

La TRNEE favorise activement la formule des tables rondes et l'approche multipartite pour analyser les questions de développement durable, et sert de forum au sein duquel tous les points de vue peuvent être exprimés et débattus librement. Les membres et les intervenants de la TRNEE qui participent à ses programmes s'efforcent de définir la relation entre l'environnement et l'économie, de déterminer si la résolution de problèmes particuliers fait l'objet d'un consensus, et de préciser clairement la nature des problèmes qui restent à résoudre.

Comme la Table ronde rassemble des gens de régions et de secteurs variés (monde des affaires, syndicats, milieu universitaire, Premières nations et groupes de protection de l'environnement), elle offre des possibilités importantes de sonder les questions de développement durable dans une perspective nationale.

C. Contexte de fonctionnement

Le développement durable est un sujet aussi vaste que complexe. Au niveau le plus général, il se définit comme " ...un processus de changement dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements, l'orientation du développement technique ainsi que le changement institutionnel sont déterminés en fonction des besoins, tant actuels qu'à venir " (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987). Le concept du développement durable repose sur une reconnaissance de l'interdépendance des êtres humains et de l'environnement naturel mondial, et les efforts visant à résoudre les problèmes du développement durable misent sur la coopération entre les personnes, l'industrie et les gouvernements, que ce soit au sein du Canada ou entre les différents pays du monde.

Le gouvernement fédéral s'occupe de plus en plus activement du développement durable, tant sur la scène nationale qu'internationale. Par exemple, le Canada a appuyé des accords internationaux qui portent sur des problèmes tels que le changement climatique (Convention concernant le changement climatique de 1992), l'appauvrissement de la couche d'ozone (Protocole de Montréal sur les substances appauvrissant la couche d'ozone de 1987), et la conservation des ressources (Convention des Nations Unies sur la biodiversité, 1992).

Ces accords sont assortis de diverses stratégies et politiques nationales, dont la Stratégie nationale sur les forêts, la Stratégie sur l'agriculture et l'environnement, la Stratégie de gestion des océans, la Politique de gestion des substances toxiques et la Stratégie canadienne sur la biodiversité. En 1995, le Canada a adopté une loi selon laquelle les ministres doivent préparer des stratégies de développement durable pour leur ministère; en outre, on a créé récemment le *National Process for Climate Change Mitigation* et le Secrétariat du changement climatique pour que le Canada puisse réaliser son engagement de réduire son niveau d'émissions de gaz à effet de serre.

De toute évidence, le champ d'action de la TRNEE est de plus en plus dynamique et source de préoccupation. Les problèmes sont vastes, complexes, interdépendants et immédiats; la perception de la nature des problèmes de développement durable et des solutions qui s'y rattachent est variée, et l'incidence de ces problèmes peut être dévastatrice. Les décideurs doivent souvent, lorsqu'il s'agit de déterminer les mesures appropriées en matière de développement durable, faire des choix et des compromis difficiles dans un climat d'incertitude. La TRNEE, en tant qu'organisme consultatif, s'efforce d'aider les décideurs à poser des diagnostics et des jugements justes sur l'orientation et les perspectives des mesures à prendre.

D. Plan de dépenses

La TRNEE a un secteur d'activité :

“ Fournir des opinions et des renseignements objectifs sur l'état du débat touchant l'environnement et l'économie. ”

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999 ⁽¹⁾	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes de programme	3 377	3 308	3 308	3 308
<i>Moins</i> : Recettes à valoir sur le Crédit	-	-	-	-
Dépenses nettes de programme	3 377	3 308	3 308	3 308
<i>Moins</i> : Recettes portées au Trésor ⁽²⁾	(15)	(20)	(20)	(20)
<i>Plus</i> : Coût estimé des services par d'autres ministères ⁽³⁾	161	161	161	161
Coût net du programme	3 523	3 449	3 449	3 449

(1) Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

(2) Au cours de l'exercice 1996-1997, la TRNEE a commencé à récupérer les coûts des publications de l'organisme. En vertu de la loi de la TRNEE, et du paragraphe 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la TRNEE a le pouvoir de dépenser toute recette perçue.

(3) Le coût des services fournis par d'autres ministères consiste dans ce qui suit :

	(000 \$)
• locaux fournis sans frais par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	156
• services d'émission des chèques et autres services comptables fournis sans frais par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	3
• rémunération et avantages sociaux fournis sans frais par Environnement Canada	2

Section III : Plans, priorités et stratégies

A. Résumé des plans, priorités et stratégies clés

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) dispose d'un budget de 3 308 000 \$:

Pour fournir aux Canadiens les avantages suivants :	Comme le démontre ce qui suit :
Des opinions et des renseignements objectifs sur l'état du débat touchant des aspects particuliers de l'environnement et de l'économie (développement durable)	<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="789 596 1278 701">• de l'information et des conseils utiles et fiables qui sont fournis aux décideurs et aux leaders d'opinion<li data-bbox="789 747 1278 894">• des activités et des programmes qui soient appropriés, efficaces et efficients et qui, de surcroît, fassent intervenir les intéressés<li data-bbox="789 940 1284 1205">• des décideurs, des leaders d'opinion et les médias qui considèrent la TRNEE comme une source d'information et de conseils fiable et impartiale sur l'état du débat touchant des aspects particuliers de l'environnement et de l'économie

B. Détails par programme et secteur d'activité

Les activités de la TRNEE sont réparties en une série de programmes, dont chacun porte sur un aspect particulier du développement durable. La définition de programmes spécifiques, qui s'inscrit dans la planification générale de la TRNEE, consiste dans ce qui suit : évaluation de sujets éventuels en relation avec la nature ou l'ampleur du problème; activités d'autres organismes intervenant dans ce domaine; compétences, expertise et intérêts des membres actuels de la Table ronde; contribution précise que pourrait apporter la TRNEE.

Au cours de l'exercice 1998-1999, de nombreux programmes, dont l'éducation, la politique étrangère, le transport durable, l'éco-efficacité et l'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre, aboutiront à une conclusion heureuse. Les activités futures dans ces domaines seront mineures et porteront essentiellement sur la diffusion continue des constatations, conclusions ou recommandations aux décideurs appropriés. À ce propos, Finances Canada a reconnu que le programme d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre a joué un rôle essentiel de catalyseur pour donner plus d'importance à cette question et préparer le terrain en vue d'une collaboration du gouvernement fédéral avec les pouvoirs provinciaux, l'industrie et les groupes de protection de l'environnement pour adopter d'autres mesures stratégiques précises.

Avec l'achèvement de ces programmes, la TRNEE est en train de définir les travaux pour l'avenir et d'établir les priorités de ces travaux. À l'issue des recherches préliminaires sur divers thèmes et après avoir consulté divers intervenants et experts travaillant dans ces domaines, la TRNEE a décidé d'axer ses efforts au cours des deux prochains exercices sur quatre programmes :

- Programme du millénaire;
- environnement, santé et économie;
- Autochtones et développement des ressources nordiques;
- écologisation du budget.

Comme ces quatre programmes en sont à l'étape de planification et de délimitation de la portée, il reste à préciser de manière définitive les activités et les résultats de ces programmes. Cependant, les descriptions suivantes offrent un aperçu général des objectifs et stratégies qu'il faudra réaliser dans chaque domaine.

Le Programme du millénaire

Le Programme du millénaire est un exercice de rétrospective qui est axé sur l'avenir et qui tente aussi de définir les défis et possibilités qui s'offrent au pays jusqu'à 2010 sur le plan du développement durable, et d'en établir les priorités. Ce programme explorera et évaluera les questions selon un processus dans lequel des experts et des représentants haut placés d'un vaste éventail d'intérêts, tant à l'échelon international que national, présenteront leurs opinions et

leur position à la TRNEE au cours d'une année. Une partie de cette information fera l'objet d'un débat dans le cadre d'ateliers régionaux pour le grand public, dont les réactions seront alors prises en compte par les membres de la Table ronde lorsqu'ils délibéreront sur le contenu du rapport final. Ainsi, les constatations, conclusions et recommandations contenues dans le présent rapport s'inspireront des preuves et commentaires recueillis auprès d'un vaste éventail d'experts et d'intérêts, et d'un échantillonnage du grand public.

Ce processus devrait normalement, par la formulation de conseils sur les priorités pour l'avenir, permettre d'améliorer les politiques et les décisions pour l'environnement et l'économie, de sensibiliser le public aux liens entre l'environnement et l'économie, et de l'amener à s'engager davantage sur ce plan, de mieux reconnaître la TRNEE comme source d'information utile et crédible sur des questions importantes pour les Canadiens. Le Programme du millénaire aura aussi des effets importants sur le plan opérationnel, en tirant mieux parti des membres de la Table ronde comme organisme décisionnel et en contribuant à définir les priorités et programmes de la TRNEE pour les prochaines années.

Quoique le budget des programmes pour l'exercice 1999-2000 n'ait pas encore été fixé de manière définitive, le Programme du millénaire est censé être celui qui nécessitera le plus de ressources parmi les quatre domaines prioritaires.

Environnement, santé et économie

Les résultats de l'exploration des sujets et de l'orientation préliminaire se sont avérés très encourageants, et ont incité la Table ronde nationale à lancer un programme dans ce domaine. En particulier, les consultations avec des experts et des hauts fonctionnaires ont confirmé qu'il faut améliorer les processus stratégiques et décisionnels sur les plans suivants : information scientifique; évaluation du risque et des dangers; établissement des liens entre l'environnement, la santé et l'économie; participation du public et transparence; structure du gouvernement. En approuvant le programme, le ministre de la Santé a souligné l'importance d'aboutir à la formulation d'avis qui contribueraient à remanier les processus décisionnels pour qu'ils puissent être véritablement exhaustifs, transparents et qu'ils correspondent aux priorités du pays en matière de santé.

Le plan de ce programme sera préparé de manière définitive en avril 1999, et le rapport final contenant les constatations, conclusions et recommandations sera publié au cours de l'été ou de l'automne de l'an 2000.

Autochtones et développement des ressources nordiques

Alors que l'extraction de ressources non renouvelables dans l'Arctique canadien est, depuis nombre d'années, source de nombreux problèmes et préoccupations environnementales, la découverte récente et l'exploitation minière subséquente de diamants près de Lac de Gras, dans les Territoires du Nord-Ouest, a beaucoup rehaussé l'importance de ce sujet. En même temps

que le débat croissant sur les droits inhérents et l'avenir des autochtones au Canada, la question de savoir comment le développement du Grand Nord peut être entrepris de manière écologique qui améliore du même coup la qualité de vie de la population nordique est à la fois importante et tout à fait d'actualité.

La TRNEE est en train d'évaluer la portée des enjeux pour définir le programme précis qui sera entrepris dans ce domaine. Jusqu'à présent, elle a consulté 30 à 40 groupes représentant l'industrie, le milieu des affaires, les groupes de protection de l'environnement, les communautés autochtones et le gouvernement, et elle a été encouragée massivement à convoquer les intervenants appropriés, pour stimuler le débat, pour analyser les points d'entente et de désaccord, et pour diffuser les constatations et recommandations qui s'y rapportent. Les activités et les résultats précis du Programme des Autochtones et du développement des ressources nordiques seront confirmés en mai 1999, et le rapport final sera publié d'ici à l'été ou à l'automne de l'an 2000.

Écologisation du budget

La TRNEE croit que le ministre des Finances est peut-être prêt à envisager de faire de l'environnement un thème majeur du budget fédéral de l'an 2000. La Table ronde collaborera avec les ministères des Finances, de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Industrie pour définir quels aspects de l'environnement pourraient être traités dans ce budget, et, à partir de là, une série intensive d'analyses et de consultations des intervenants sera menée pour formuler des recommandations qui seront présentées au ministre des Finances à la fin de l'automne 1999.

Alors que les quatre programmes abordés ci-dessus constituent de nouveaux thèmes prioritaires pour le prochain ou les deux prochains exercices, la TRNEE continuera aussi à administrer le programme LEAD Canada, dont elle renforcera et perfectionnera trois volets de ses activités.

LEAD Canada

La mission de LEAD Canada consiste à former une nouvelle génération de décideurs dotés des connaissances, des valeurs et des compétences nécessaires pour élaborer des politiques nationales et internationales qui mettent en relief une utilisation durable des ressources de la Terre. Il s'acquitte de son mandat en sélectionnant tous les ans 15 professionnels prometteurs en milieu de carrière pour qu'ils participent à un programme

intensif de formation qui les mette en contact avec des questions critiques d'environnement et de développement et qui leur permette d'améliorer leur compétence en leadership.

Depuis son intégration à LEAD international en 1994, LEAD Canada est surtout financé par le Centre de recherche pour le développement international du Canada, et reçoit également un appui non financier de la TRNEE. La Table ronde continuera d'offrir le programme sous sa

forme actuelle jusqu'à la fin de l'an 2000. En outre, LEAD Canada est en train de passer d'une structure de gestion officieuse à une structure qui sera harmonisée avec celle de LEAD international, ce qui s'accomplira surtout par la création d'un Comité national d'orientation composé d'un président et d'un directeur du programme national (tous deux de la TRNEE), d'un associé de LEAD Canada et d'un représentant indépendant.

Priorités opérationnelles

Les priorités opérationnelles de la TRNEE pour l'exercice 1999-2000 sont de trois ordres :

- achever un remaniement majeur de la base de données de la clientèle;
- installer un système de comptabilité par activité qui retracera les coûts de la TRNEE de manière plus efficace et qui, par conséquent, facilitera l'amélioration de l'établissement du budget, de la planification, de l'évaluation et de l'établissement des rapports;
- apporter des ajustements majeurs aux systèmes informatiques de la TRNEE en vue de l'an 2000.

C. Rapport de consolidation

Tel que décrit dans les parties précédentes, la TRNEE est un petit organisme qui collabore avec les intervenants appropriés pour explorer les questions du développement durable et définir des mesures qui permettront de trouver un juste équilibre entre la prospérité économique et la protection de l'environnement. En conséquence, tous les programmes de la TRNEE ont trait aux stratégies de développement durable, et ils misent tous sur les partenariats avec les représentants d'un vaste éventail de secteurs, dont tous les niveaux de gouvernement, les entreprises, les syndicats, le milieu universitaire et les organisations non gouvernementales. Au sein du gouvernement fédéral, la TRNEE collabore surtout avec les ministères de l'Environnement, des Finances, des Ressources naturelles, de l'Industrie, des Transports, des Affaires étrangères et du Commerce international.

Section IV : Renseignements supplémentaires

Conseil privé

Tableau 1 : Autorisations de dépenser – Résumé du ministère, Partie II du Budget des dépenses		
Crédit (en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1999-2000	Budget des dépenses principal 1998-1999
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
40 Dépenses du Programme	3 057	3,003
(S) Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20	15
(S) Contributions aux régimes d'avantage sociaux des employés	231	237
Total de l'organisme	3 308	3 255

Renseignements sur le personnel

Tableau 2 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus

	Prévisions des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999- 2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Nomination par décret	1	1	1	1
Groupe exécutif	1	1	1	1
Personnel scientifique et professionnel	1	0	0	0
Service administratif et extérieur	15	17	17	17
Soutien administratif	4	3	3	3
Total	22	22	22	22

Remarque : L'expression "équivalents temps plein" (ÉTP) désigne la mesure de l'utilisation des ressources humaines fondée sur le niveau moyen d'emploi.

Renseignements financiers supplémentaires

Tableau 3 : Articles courants de dépenses par programme

(milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Personnel				
Traitements et salaires	1 121	1 094	1 094	1 094
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	237	231	231	231
Autres frais en personnel	64	60	60	60
	1 422	1 385	1 385	1 385
Biens et services				
Transport et communications	500	455	455	455
Information	295	320	320	320
Services professionnels et spéciaux	985	985	985	985
Location	20	30	30	30
Achat de services de réparations et d'entretien	15	15	15	15
Services publics, fournitures et approvisionnement	55	43	43	43
Autres subventions et paiements	-	-	-	-
Construction et acquisition (terrains, bâtiments et travaux)	85	75	75	75
	1 955	1 903	1 903	1 903
Dépenses budgétaires brutes	3 377	3 308	3 308	3 308
Moins : Recettes portées au Trésor	(15)	(20)	(20)	(20)
Dépenses budgétaires nettes	3 362	3 288	3 288	3 288

- Ces chiffres reflètent les meilleures prévisions de l'ensemble des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

Tableau 4 : Recettes par secteur d'activité

Recettes portées au trésor (en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002
Recettes diverses en vertu du paragraphe 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>				
- Ventes de publications	15	20	20	20
Recettes totales	15	20	20	20

Autres renseignements

Tableau 5 : Liste des lois et règlements

Le Ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur la Table ronde nationale

Sur l'environnement et l'économie

Lois du Canada 1993, chapitre.31